

**FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ**  
**1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2020-2021 (AVRIL À JUIN 2020)**

<b>Personnes concernées</b>	<b>Total des frais de déplacement</b>	<b>Informations additionnelles</b>
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	2 249,46 \$	<p>En raison de la pandémie Covid-19, les déplacements ont été très limités. Les dépenses sont attribuables aux inspections dans le secteur des grains et pour le bureau de Montréal, en raison d'un montant alloué au personnel assigné aux services réduits à la clientèle, et ce, pour s'assurer qu'ils évitent les déplacements en transport en commun au plus fort de la crise.</p> <p>Les dépenses compilées pour ce trimestre peuvent inclure: hébergements, repas, indemnités kilométriques, locations de voiture à court terme avec essence.</p> <p>Les coûts totaux excluent les frais liés à l'utilisation des cartes essence.</p>